126599 - Comment juger le fait de quitter sa place dès la fin de la prière dirigée par un imam?

question

À partir de quel moment celui qui a prié derrière un imam peut il partir après la fin de la prière collective annoncée par le salut de l'imam? Peut on partir avant que l'imam ne tourne vers le public ou faut il l'attendre?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

Dès que l'imam prononce le salut de fin de prière, on peut partir. Que l'imam se soit tourné vers les fidèles ou qu'il reste sur place. Cependant, il vaut mieux attendre qu'il se tourne vers les prieurs car, avant ce geste, il se peut qu'il ait à effectuer des prosternations de réparationpostérieures à la fin de la prière. Quoi qu'il en soit, il préférable d'attendre qu'il se lève.

Un des arguments qui permettent de soutenir la permission de partir dès que l'imam prononce le salut final consiste dans le hadith rapporté par al-Boukhari (875) d'après Oum Salamata (P.A.a) qui dit :Dès que le Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) terminait sa prière, les femmes se levaient alors que lui restait sur place un peu de temps avant de s'en aller. Un des rapporteurs du hadith dit: Je pense - Allah le sait mieux- qu'il entendait permettre aux femmes de se retirer avant les hommes.

Quant à ce que Mouslim (426) a rapporté d'après Asma (P.A.a) qui dit : « Le Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) nous a dirigé la prière un jour. A la fin, il se tourna vers nous et dit: Ô gens! Je suis votre imam. Ne me précédez pas, ni dans la génuflexion, ni dans la prosternation, ni dans le redressement, ni dans le départ. Je vous vois même en vous tournant le dos. Par départ on entend le salut mettant fin à la prière.

An-Nawawi (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit : « Les propos du Prophète (bénédiction et salut soient sur lui): Ô gens! Je suis votre imam. Ne me précédez pas ni dans la génuflexion, ni dans la prosternation, ni dans le redressement, ni dans le départ. Je vous vois même en vous tournant le dos. Impliquent l'interdiction des estes cités et de ce qui leur ressemble. Par départ on entend le salut final.»

Al-imam ach-Chafi'i (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit dans al-Oum (1/151): Celui qui a prié derrière un imam peut s'en aller dès que l'imam a terminé sa prière, même s'il reste sur place. Le premier peut aussi attendre que le second s'en aille ou partir en même temps que lui. Ce qui m'est préférable.

Dans al-Moughni (1/328) Ibn Qoudama (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit : Il est recommandé à ceux qui prient derrière un imam de ne pas partir avant ce dernier puisqu'il se put qu'il se souvienne d'une faute à réparer par une prosternation.

Allah le sait mieux.